

# Paroles de Communauté

## ÉDITORIAL

**S**i la IV<sup>ème</sup> république a été connue pour son instabilité politique, on peut dire que la V<sup>ème</sup> est championne de l'instabilité institutionnelle, et l'on ne cesse dans un jeu de flux-reflux entre décentralisation-recentralisation, de réformer, réorganiser, remettre en cause, distribuer et redistribuer des cartes comme autour d'une table de poker.

La tendance de nos gouvernants, élus et technocrates, étant de vouloir, dans tous les domaines, faire grossir les structures et aller de plus en plus vite. Comme dans nos objets de consommation, c'est l'obsolescence programmée qui règne désormais en gestion publique.

Ainsi depuis 2014, nous avons connu une réforme du mode électoral des communes de plus de 1000 habitants et des délégués intercommunaux (avec des modifications depuis lors), un retour de Phalsbourg au sein de la Communauté de Communes, un changement de taille et de représentativité de nos cantons, un changement de périmètre de l'arrondissement de Sarrebourg qui regroupe désormais Sarrebourg et Château-Salins, une réforme importante des Conseils Régionaux, un changement de statut du « Syndicat Pays de Sarrebourg » et du Syndicat « Grands Horizons » et surtout une réduction drastique, par jeu de fusions, du nombre de Communautés de Communes. Ainsi 5 Communautés de Communes ont dû fusionner pour créer la nouvelle Communauté de Communes Sarrebourg-Moselle Sud.

Les élus de notre Communauté de Communes ont largement souhaité conserver leur périmètre. Face à la volonté du Préfet et de nos voisins Sarrebourgeois qui souhaitaient nous « absorber » au sein d'une communauté unique de 102 communes, j'ai donc dû pendant un an batailler pour convaincre le Préfet ainsi qu'une commission départementale d'élus pour conserver notre autonomie.

## LETTRE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBOURG

Directeur de la publication : Dany KOCHER • Impression : Imprimerie Scheuer, Drulingen  
Crédit photos : Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg • Dépôt légal : décembre 2017

Nous y sommes parvenus, non sans difficultés. Aujourd'hui notre Communauté de Communes est la seule de Moselle à avoir conservé son périmètre d'origine, à taille humaine, à savoir celui de sa création en 1994 avec ses 26 communes. Nous avons du coup pu aussi conserver le nom « Pays de Phalsbourg », ce qui me semble important en particulier pour la ville-centre, car sans nom, l'on n'existe plus. J'ai proposé dans la foulée de changer les statuts pour s'appeler « Pays de Phalsbourg-Dabo » car Dabo est un nom (presque une « marque ») très connu, ce qui me semble important surtout si l'on veut une politique touristique plus forte. Malheureusement pour l'instant cette idée n'a pas fait l'unanimité des délégués et des conseils municipaux.

Toutes ces réformes prennent beaucoup de temps et d'énergie, sans

résultat et sans visibilité pour les citoyens que vous êtes.

Pendant ce temps, nous ne pouvons faire avancer les projets.

Et si notre périmètre est inchangé, la loi nous a cependant obligés à modifier nos compétences et l'organisation de nos recettes fiscales, soit beaucoup de travail administratif.

À présent, nous avons donc gonflé la voile, et après toutes ces turbulences institutionnelles, nous sommes prêts à trouver un nouveau rythme de croisière. Une nouvelle équipe administrative est en place depuis 2017 pour relever le défi.

La Communauté de Communes commence doucement à devenir un gros navire et les dossiers portés de plus en plus nombreux : gestion des zones d'activités de Phalsbourg (ZAC Louvois et ZI de Maisons-Rouges qui vont bientôt pouvoir être fusionnées), adhésion au Syndicat des Grands Horizons, soutien au salon des artisans à St Jean, adhésion à Moselle Attractivité, adhésion à la Plateforme

d'Initiative Locale **en matière de développement économique**, gestion du Plan Incliné, gestion des Offices de Tourisme, gestion de la Vallée des Eclusiers, entretien des pistes cyclables, mise en place avec le Département des sentiers de Grande Randonnée, aménagement et location du bar le « Papar Hasard » à l'écluse 2, aménagement et gestion d'un gîte à l'écluse 4, projet de rénovation de 12 anciennes maisons éclusières, projet d'un village de gîtes avec rénovation du camping existant à Dabo, projet d'acquisition de l'ancienne miroiterie dans la vallée de la Zorn **en matière de tourisme**, portage de l'opération « Habiter Mieux », élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence et d'Organisation du Territoire) du Pays de Sarrebourg, instruction des Permis de Construire en matière d'urbanisme et d'habitat, adhésion à la « Maison de l'Emploi » et à la « Mission Locale », gestion d'un chantier d'insertion, location de l'ancienne Chèvrerie à une association qui œuvre pour des adolescents en difficulté **en matière d'action**

## SOMMAIRE

- 1 Edito du Président
- 2 Edito du Président, suite et fin
- 3 Finances
- 4 La Communauté de Communes se transforme
- 5 Une équipe renouvelée et de nouveaux horaires d'accueil à la Communauté de Communes
- 6 Développement économique : la ZAC Louvois
- 7 La fibre et le très haut débit arrivent en 2018
- 8 Programme Habiter Mieux
- 8 Mutuelle aux Habitants
- 8 Le nouveau visage de la maison de l'emploi sur notre territoire
- 9 L'instruction des permis de construire
- 10 Le village de gîtes, une proposition touristique innovante
- 11 Vers un Office de Tourisme communautaire
- 11 Promotion via les réseaux sociaux
- 12 Le plan incliné se développe
- 13 Les maisons éclusières de la vallée font peau neuve
- 14 Le « Papar Hasard »
- 15 La reconversion de la Chèvrerie
- 16 Un chantier d'insertion qui ne finit pas de surprendre
- 17 PDIPR, les nouveaux circuits du territoire
- 18 Médiathèques intercommunales et réseau de lecture
- 19 Ecole de musique intercommunale
- 20 Portage de repas à domicile
- 20 Banque de Matériel

## FINANCES

# Le choix décisif de la FPU depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017

Après un long débat, la Communauté de Communes a choisi d'opter fin 2016 pour la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) pour les entreprises du territoire.

Derrière ces mots se cache une modification importante du mode de gestion de la fiscalité professionnelle qui désormais est perçue uniquement par la Communauté de Communes et non plus par les communes.

**sociale**, gestion des déchets ménagers (déléguée au pôle déchets du Pays de Sarrebourg) et entretien des rivières **en matière de politique environnementale**, gestion du réseau de bibliothèques et de l'école de musique **en matière de politique culturelle**, investissement dans un réseau public Très Haut Débit, portage de repas, banque de matériel, appel d'offres pour une mutuelle santé réservée à notre territoire, convention de gestion des réseaux électriques **en matière de services aux habitants**, mutualisation de certains services avec la ville de Phalsbourg...

Les conseils municipaux en ayant décidé ainsi, nous nous occuperons dès 2018 de l'assainissement, d'une Maison des Services et des voiries d'intérêt communautaire, ce qui permettra je l'espère de régler le sujet épineux de l'entretien de la route entre Arzviller et Niederviller.

La Communauté de Communes n'a aucune dette. Ses taux d'impôts sont faibles. La masse salariale est maî-

trisée. Je travaille avec 4 vice-présidents. (Sarrebourg 15, Saverne 9, La Petite-Pierre / Bouxwiller 8, Alsace Bossue 6).

Cela ne pourra pas durer, et nous aurons besoin de recourir à l'emprunt avec la mise en place de la fibre optique pour le Très Haut Débit, le village de gîtes de Dabo, le rachat des zones d'activités, la mise en valeur de la Vallée... Nous devons également avoir une réflexion sur les taux d'imposition.

Tous ces investissements ont par ailleurs pour vocation de générer de nouvelles richesses.

Entre les invitations, les incitations, les obligations de nous doter de nouvelles compétences (qui viennent aussi bien des communes que de l'Etat), le souhait local de renforcer nos politiques et celui de maintenir des communes autonomes et vivantes, l'équilibre est de plus en plus difficile à trouver. Pour ma part, je privilégie le maintien dans les communes de toutes les com-

pétences qu'elles savaient exercer à ce jour. Par exemple, nous avons unanimement rejeté la prise de compétence d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal souhaité par l'Etat. Car dans « Plan Local » il y a le mot « Local »... et c'est au niveau d'une commune que l'urbanisme, comme d'autres politiques, sont le mieux gérées et la commune reste le meilleur échelon de la gestion de la démocratie.

Dany KOCHER,  
Président.



L'opération est neutre pour les entreprises (aucune évolution des taux et du montant perçu) et également neutre à court terme pour les Communes qui sont compensées à l'euro près par un mécanisme complexe d'attributions de compensations. Les montants sont importants car ils représentent 1 782 639€ en 2017.

Par contre à l'avenir, l'évolution des bases fiscales, à la hausse ou à la baisse, impactera les finances de la Communauté de Communes.

Les communes conserveront dans leurs recettes l'attribution figée au passage en FPU, à savoir le montant de leurs recettes fiscales économiques de 2016.

Ainsi, en 2016, alors que la Communauté de Communes ne touchait que 212 000€ de DGF de la part de l'Etat, en 2017, la DGF bonifiée se monte à 544 025€. Cette opération représente un gain important pour notre territoire de 332 025€ qui permet à notre intercommunalité de préparer plus sereinement les défis budgétaires à venir dans un contexte où

l'argent public se fait rare.

Le principe de la FPU (auparavant TPU) existe depuis 1999.

Le choix de passer à la FPU a nécessité un travail technique important de la part des élus et des services pour permettre de garantir des ressources plus importantes pour le territoire sans avoir à demander des efforts aux contribuables locaux.

#### **Taux 2017 :**

Taxe d'habitation : 1,19 %

Taxe foncier bâti : 0,78 %

Taxe foncière non bâtie : 5,22 %

CFE : 21,82 %

#### **Budget fonctionnement 2106 :**

Dépenses : 2104443€ - Recettes 2897436€

#### **Budget investissement 2106 :**

Dépenses : 141050€ - Recettes 196405€

# La Communauté de Communes se transforme

L'année 2017 est une année particulière pour toutes les intercommunalités de France et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg s'est engagée dans une transformation de grande ampleur notamment pour accompagner la Loi NOTRe.

Cette loi du 7 août 2015 a profondément fait évoluer le paysage intercommunal et continuera à avoir des effets jusqu'en 2020.



## Des nouvelles compétences obligatoires :

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre Communauté de Communes a pris en charge un certain nombre de compétences nouvelles jusque-là dévolues aux communes :

- La compétence tourisme, dont la gestion des offices de tourisme ;
- La compétence développement économique, notamment au travers des zones d'activités ;
- La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Protection contre les Inondations).

## Des compétences complémentaires :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes accélère le rythme, elle poursuivra son travail de développement et prendra encore de nouvelles compétences :

- La voirie d'intérêt communautaire ;
- Les maisons de Services Publics ;
- L'assainissement collectif et non collectif.

Derrière chacune de ces compétences se cache un travail important d'organisation et d'anticipation tant technique que financier ou d'accompagnement des ressources humaines.

Pour le Tourisme par exemple, la Communauté de Communes a repris la gestion des offices de tourisme de Phalsbourg et de Dabo avec l'intégration des 4 agents qui avaient la charge de cette mission. Dans un proche avenir, le territoire devrait se doter d'un nouvel office communautaire de pôle au service de l'accueil des touristes.

Pour le développement économique, c'est à présent la Communauté de Communes qui a la charge de la commercialisation et du suivi des travaux dans la ZAC Louvois et de la ZI Maisons Rouges de Phalsbourg. La reprise économique se traduit aussi sur notre territoire par plusieurs demandes d'implantations dans cette zone dont le dynamisme ne peut que réjouir car elle génère des créations d'emplois.

## Le défi de l'assainissement :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de Communes s'engagera donc sur ce sujet sensible et particulièrement stratégique qu'est le service public de l'assainissement. Ainsi, dans quelques semaines, les services s'étofferont des compétences de 3 techniciens qui nous viennent du Syndicat des Eaux de Wintersbourg pour animer ce chantier important. Toute l'équipe administrative est en ébullition pour permettre une transition facilitée et surtout préparer l'avenir avec plusieurs chantiers d'assainissements collectifs qui devront aboutir en 2018 et un accompagnement généralisé sur tout le territoire pour le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) au service de nombreux habitants qui disposent de ce système.

Mais ce n'est pas terminé, puisqu'en 2020, si la loi ne change pas, la Communauté de Communes aura certainement et obligatoirement la charge de la compétence « eau ». Le travail est déjà en cours entre élus et techniciens pour garantir un service de qualité et respectueux de l'argent public.

Laurent Burckel,  
Directeur Général des Services

# Une équipe renouvelée à la Communauté de Communes



*Dany Kocher, Président ; Murielle Koeberlé, chargée des ressources humaines ; Mathilde Lafont, comptable et Laurent Burckel, Directeur Général des Services.*

**39 agents, tous services confondus, travailleront pour la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2018 !**

**Après l'arrivée du Directeur Général des Services, Laurent Burckel en avril, l'équipe administrative a été renouvelée avec l'arrivée de Mathilde Lafont et de Murielle Koeberlé en charge de l'accueil, la comptabilité et des ressources humaines.**

En janvier, Christophe Hall et Nathalie Baldi de l'Office de Tourisme de Phalsbourg ont rejoint la Communauté de Communes.

Derniers arrivés cet été : Fabrice BURGATT, Directeur de l'Office de Tourisme de Dabo, à présent office de tourisme intercommunal et son agent d'accueil Pierre-Paul AMANN.

Et ce n'est pas fini ! Avec la réforme des collectivités, bientôt ce sont des agents du Syndicat des Eaux de Wintersbourg qui rejoindront au 1<sup>er</sup> janvier 2018 les services (les élus communautaire ayant adopté l'assainissement en nouvelle compétence en septembre dernier). L'équipe passera à 39 agents avec l'arrivée de Didier Gaertner, Laurent Krieger et Jean-Marie Krummenacker.

**Les horaires d'accueil de la Communauté de Communes ont changé, pour mieux vous servir !  
Depuis septembre 2017, un accueil est assuré  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.**



# Développement économique : La ZAC LOUVOIS accueille de nouvelles entreprises



**Sous compétence de la Communauté de Communes depuis 1<sup>er</sup> janvier 2017, la ZAC LOUVOIS située à l'entrée de l'autoroute continue son développement tel qu'engagé depuis une décennie sous l'impulsion de la ville de PHALSBURG.**

La ZAC accueille ainsi de nouvelles enseignes dont "BARIZY ALU PVC", entreprise artisanale locale de pose de menuiserie et fermetures créée en 2008 et jusque-là située à MITTELBRONN.

L'enseigne "INTERMARCHÉ" de PHALSBURG, historiquement implantée rue du Champ de Mars, transfère le magasin et rejoint également la ZAC en enrichissant son offre d'un "BRICO-MARCHÉ".

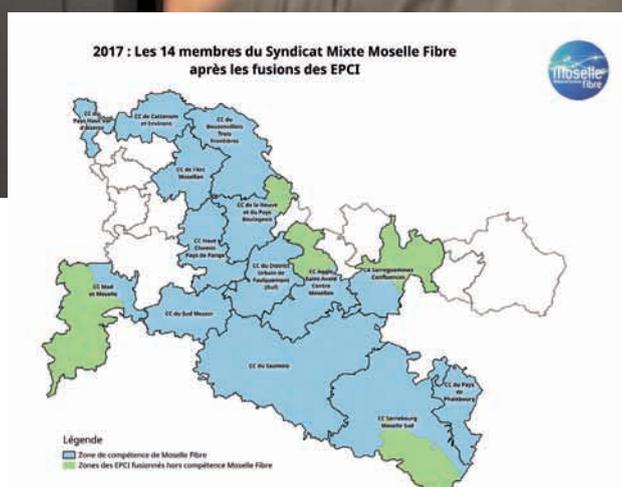
Avec la ZAC Intercommunale, le territoire dispose de terrains idéalement situés qui permettent d'accompagner la création d'entreprises mais aussi leur développement.

Les 20 hectares encore disponibles assurent de belles perspectives de création d'activité et d'emplois.

15,7 millions d'euros, c'est le montant investi par ces deux entreprises pour leur nouvelle implantation permettant de préserver et/ou de créer 61 emplois dans le cadre de leur développement.

La ZAC LOUVOIS s'impose ainsi comme un pôle stratégique d'attractivité économique bénéficiant d'une situation géographique privilégiée. Les investisseurs ne s'y trompent pas puisque les contacts se multiplient en vue de nouvelles implantations.

Christian Untereiner,  
Vice-Président



## La fibre et le très haut débit arrivent en 2018

**En 2015, La Communauté de Communes a fait le choix de devenir membre fondateur d'un Syndicat Mixte Ouvert, qui a pour projet ambitieux d'apporter le très Haut Débit par la fibre optique pour tous les habitants de 14 Intercommunalités Mosellanes à l'horizon 2020.**



Le Projet du Syndicat Mixte Ouvert baptisé MOSELLE FIBRE, est entré dans sa phase de réalisation. Le groupement d'entreprises AXIANS / SOGEA / SOGETREL a été retenu pour les études de conception et la construction du réseau. Les missions d'exploitation et de commercialisation de ce dernier sont quant à elles confiées par délégation de service public à ORANGE pour une durée de 15 ans.

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, les études de conception démarreront au printemps 2018. Une réunion publique de lancement sera organisée, afin de pouvoir répondre à toutes les interrogations des habitants.

Les travaux seront réalisés sur la période 2018/2019 et ce sont près de 9 000 foyers qui seront raccordés au réseau Très Haut débit. Les premiers abonnements pourront être souscrits dès 2019.

**La Communauté des Communes participe à hauteur de 3,6 millions d'euros pour la construction de ce réseau.**

Au-delà de l'utilisation quotidienne de l'Internet, MOSELLE FIBRE s'est entouré d'experts afin de réfléchir dès à présent aux nouveaux usages du très Haut débit par la fibre : maintien à domicile, télémedecine, culture et loisirs, domotique, vidéo protection, formation, e-administration, hébergement de données ... Autant de domaines qui feront de la Moselle un territoire en évolution.

Éric Weber,  
Vice-Président

# Programme Habiter Mieux

Après une première convention avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) qui s'achève le 31 décembre 2017, la Communauté de Communes va poursuivre jusqu'en 2020 ce dispositif d'aide directe d'amélioration énergétique de l'habitat à hauteur de 500€ par projet en plus des aides de l'ANAH.



Déjà plus d'une trentaine de logements ont été accompagnés dans leurs démarches d'amélioration énergétique par l'association CAMEL et 28 projets ont été directement aidés par la Communauté de Communes qui intervient financièrement en complément des aides de l'ANAH et des outils de défiscalisations. **Et pourquoi pas vous ?**

Contact : Association CAMEL - Nicolas RONDEL, 06 50 33 44 19 ou 09 66 91 41 06.

## Mutuelle aux Habitants

La Communauté de Communes accompagne les habitants !

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg s'est associée à celle de Sarrebourg Moselle Sud pour proposer aux habitants une offre de Mutuelle Complémentaire Santé à un tarif abordable.

Deux formules sont proposées aux Habitants et Familles du Territoire :

- Une première offre répondant aux besoins essentiels
- Une formule améliorée avec des garanties élargies

Plusieurs prestataires assureurs ont été consultés par RISK-Partenaires, juriste-consultant des 2 Communautés de Communes sur la base d'un cahier de charges précis et adapté et c'est le Cabinet de Courtage BEYER ASSURANCES à Ingwiller qui a été retenu avec le contrat proposé par la MUTUELLE COMPLEMENTAIRE D'ALSACE offrant le meilleur rapport couverture/cotisation.

Les habitants, actifs et retraités des 102 communes peuvent ainsi, s'ils le souhaitent souscrire à cette Mutuelle Intercommunale accessible dès 22,90€ par mois dans le cadre du Régime Local.

*Renseignements et études personnalisés :*  
**BEYER ASSURANCES**  
au 07 87 59 03 45  
[ccsms@beyer-assurances.fr](mailto:ccsms@beyer-assurances.fr)

Réunions d'informations en septembre et octobre dernier à MITTELBRONN et DABO.

## Maison de l'Emploi du Sud Mosellan



Jean Da Silva, chargé de mission Développement Emploi et Clauses Sociales, est le nouveau visage du Point Emploi. Il vous reçoit à Mittelbronn sur rendez-vous le mercredi de 14h à 17h.

Les entreprises, salariés et demandeurs d'emploi de la Communauté de Communes bénéficient des services de la Maison de l'Emploi :

- Permanence hebdomadaire du Point Emploi (accompagnement à la recherche d'emploi et de formation, positionnement sur les offres d'emplois « clauses sociales » ...)



## L'instruction des permis de construire

*Eddy PIN, instructeur A.D.S. (Autorisation du Droit des Sols)*

**Au 1<sup>er</sup> juillet 2015, la Communauté de Communes a repris à son compte le service d'instruction des autorisations d'urbanisme.**

**À ce jour, ce service assure l'instruction des autorisations d'urbanisme pour 21 de nos communes dotées d'un document d'urbanisme et pour lesquelles l'État n'assure plus l'instruction.**

Pour les communes de Bourscheid, Guntzviller, Metting et Waltembourg, régies par le Règlement National d'Urbanisme (R.N.U. ), il faut adresser toutes les demandes à la mairie qui

les transmet à la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) qui instruit encore les dossiers.

*Direction Départementale des Territoires ZAC Terrasses de La Sarre, 57400 Sarrebourg  
Téléphone : 03 87 07 16 19*

Pour la commune de Lutzelbourg, qui instruit elle-même toutes demandes d'urbanisme, il faut s'adresser en mairie au 03 87 25 30 19.

Pour les autres communes, il faut adresser la demande à la mairie qui la transmet à M. Eddy PIN, salarié de la Communauté de Communes, instructeur A.D.S. (Autorisation du Droit des Sols) qui assure l'instruction de toutes les demandes allant de la demande d'un certificat d'urbanisme à la demande d'un permis de construire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, 450 demandes d'autorisations d'urbanisme ont été instruites par ses soins.

*Pour prendre rendez-vous : Service Urbanisme, Eddy PIN : 03 87 24 41 15 - e.pin@paysdephalsbourg.fr*

- Animation de la Gestion Territorialisée des Emplois et Compétences (actions de formation interentreprises, développement de l'apprentissage, réponses Ressources Humaines...)
- Pilotage des clauses sociales dans les marchés publics et privés (appui aux donneurs d'ordre et aux entreprises)
- Accès libre et gratuit à l'outil informatique et l'Internet avec les Cyber-bases emploi (aide à l'utilisation des outils, accès aux sites d'emploi et d'administration, ateliers d'initiation...)

Maison de l'Emploi du Sud Mosellan

**Plus d'informations :**

**03.87.07.05.20**

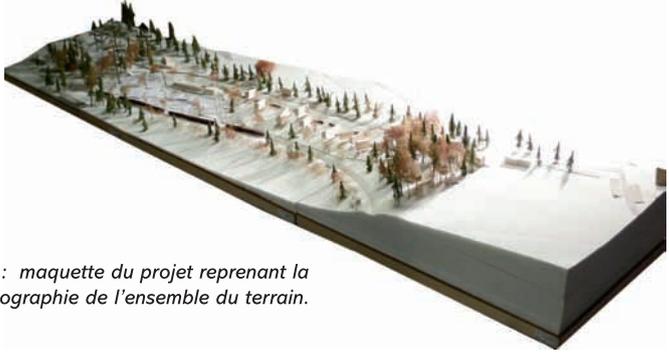
**[www.mdesudmosellan.org](http://www.mdesudmosellan.org)**



# Le village de gîtes, une proposition touristique nouvelle



Sur la gauche la partie boisée dans laquelle seraient implantés les gîtes (bande de terrain entre la route qui monte au Rocher et la petite route qui mène au relais de chasse du Rosskopf, ancien « Chat Noir »).



© cabinet AP5 : maquette du projet reprenant la topographie de l'ensemble du terrain.

Le développement touristique est l'une des priorités que s'est fixée la Communauté de Communes. Il s'agit de rendre notre secteur de plus en plus attractif. Cet axe de développement fait écho à un projet plus ancien de la commune de Dabo qui n'avait pu aboutir pour des raisons financières : la création d'un village de gîtes.

**Remis au goût du jour, ce projet se réaliserait sur le terrain communal de Dabo entre le terrain de foot et le « Chat Noir », dans le prolongement du camping existant.**

Au printemps 2017, de nombreux cabinets d'architecture se sont intéressés au projet, et c'est le cabinet « AP5 » qui a été retenu pour ses compétences et son esprit d'innovation.

Un premier cadre global de la prestation a été défini :

- reprise des installations existantes du camping
- création d'un centre d'accueil
- création de gîtes
- logement de fonction pour le gérant
- création d'un assainissement autonome

Début juin, « AP5 » a présenté - maquette reprenant la topographie de

l'ensemble du terrain à l'appui - une première approche du projet au comité de pilotage.

Dans ce projet, le chalet actuel qui connaît un bon taux d'occupation, resterait en l'état et il s'agirait de mettre à profit la topographie particulière du terrain, les arbres de cette magnifique forêt, pour créer divers types de gîtes : certains seraient « insolites », d'autres en hauteur, d'autres plus classiques, tout en respectant la nature et l'environnement.

Actuellement, le camping n'est plus classé. Pour des vacanciers cherchant un lieu de séjour, la qualité des services joue un rôle important. Ainsi, le village de gîtes bénéficierait de tout le confort qu'exige, à l'heure actuelle, un tel ensemble.

La mise en place de pareils aménagements permettrait d'accéder à la catégorie 3 voire 4 étoiles, et ainsi, de toucher une clientèle plus importante et plus variée.

Pour accéder à un tel classement, le terrain de camping et les gîtes doivent se situer sur un terrain entièrement protégé. Cette exigence amène à envisager d'autres solutions pour la circulation se faisant sur la route du « Chat Noir ». Pour les grumiers il y aurait lieu de tracer une nouvelle voie, à travers bois, qui rejoindrait la route de la Schleiff. L'ONF étudie cette possibilité.

Cet ambitieux projet devrait relancer l'attractivité touristique de la région et des villages environnants, permettre à nouveau des séjours plus longs sur le secteur grâce aux offres déjà présentes, à décliner sous forme de programmes d'activités (VTT, la randonnée, l'escalade, autres visites thématiques, etc).

Ce projet n'en est qu'à son stade d'élaboration mais promet de s'inscrire durablement dans la vie de notre région.

Claude Helmbold,  
Vice-Président.



L'équipe de l'Office de Tourisme communautaire.

## Vers un Office de Tourisme communautaire

La promotion du tourisme et la création/gestion des Offices de Tourisme font partie des nouvelles compétences de la Communauté de Communes (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 : Loi NOTRe)

**Outre sa mission de développement touristique, l'intercommunalité est désormais chargée d'assurer la promotion touristique, d'organiser l'accueil et l'information touristique et de coordonner l'action des acteurs socio-professionnels du tourisme sur son territoire.**

La Communauté de Communes a donc intégré dans ses effectifs les 2 agents de l'Office de Tourisme de Phalsbourg en début d'année ainsi que les 2 agents en poste à l'Office de Tourisme de Dabo depuis le 1<sup>er</sup> août dernier.

Un appel à candidature va être lancé pour confier la gestion de l'Office de Tourisme communautaire à un délégataire dès 2018 avec pour principal enjeu d'organiser et de

coordonner au mieux la mission de service public au bénéfice de l'économie touristique du territoire.

*Le personnel de l'Office de Tourisme du Pays de Phalsbourg est à votre disposition :*

*Bureau de Dabo : 03 87 07 47 51*

*Bureau de Phalsbourg : 03 87 24 42 42*

*tourisme@paysdephalsbourg.fr*

**Suivez l'actualité touristique sur la page facebook « Tourisme Pays de Phalsbourg » :**

<https://www.facebook.com/tourismephalsbourg/>



## Promotion via les réseaux sociaux

**Depuis le 18 septembre 2017, la Communauté de Communes est présente sur les réseaux sociaux via une page Facebook intitulée « Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg ».**

Il s'agit d'informer régulièrement les habitants des actualités qui relèvent des compétences de la collectivité (*développement économique, tourisme, école de musique, portage de repas, médiathèque, chantier d'insertion, sentiers de randonnées, banque de*

*matériel, etc.*), créant ainsi une vitrine « numérique ». Ce moyen d'informer est aujourd'hui incontournable de par son omniprésence dans la vie quotidienne de nombreuses personnes.

Etre informé quasiment en direct est presque devenu un nouveau mode de vie pour certains d'entre nous. Bien entendu cela ne concerne pas 100% de la population, ce qui conduit la collectivité à conserver d'autres moyens de communication plus classiques tels les journaux locaux, le journal intercommunal, l'édition de supports

papiers (plaquettes touristiques notamment). En quelques semaines, la page compte environ 300 abonnés et 4 600 personnes ont déjà été atteintes par nos publications.

*Si vous souhaitez nous faire part d'un évènement ou d'une information qui pourrait faire l'objet d'une diffusion, vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante :*

*communication@paysdephalsbourg.fr*

<https://www.facebook.com/paysdephalsbourg/>



## Le plan incliné renaît

Après un accident en 2013 et une grosse panne en 2014 qui ont laissé le Plan inutilisé pendant de longs mois, la Communauté de Communes a récupéré la gestion touristique du Plan Incliné en 2015.

**Elle a créé pour cela une société, la « Société Touristique de la Vallée de la Zorn et du Teigelbach », au sein de laquelle elle est actionnaire majoritaire, avec l'« association touristique du plan incliné » qui en avait auparavant seule la gestion et qui est désormais actionnaire minoritaire.**



La fréquentation en 2014, avait été de 33 555 visiteurs.

Bien que le site du Plan Incliné ait été ouvert au public dès le 10 avril 2015, le bac n'a été remis en état que le 3 août, et la première saison, fortement tronquée, a accueilli entre le 10 avril et le 18 octobre 39 244 visiteurs pour un chiffre d'affaires de 268 836 € et un bilan négatif de - 2 959 €.

La saison 2016 a été la première à nouveau complète et sans interruption depuis 2012.

Avec une ouverture étendue à 7 jours sur 7 au lieu de 6 et une ouverture non stop entre 10h30 et 17h, le plan a accueilli entre le 10 avril et le 16 octobre 71 011 visiteurs pour un chiffre d'affaires de 563 917 € et un bilan positif de 57 171 €.

L'hiver 2016/2017 a permis de relancer une campagne publicitaire auprès des groupes et des autocaristes, qui n'avait plus été faite depuis 2013. La période d'ouverture a été légèrement élargie en 2017, allant du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> octobre. Les

horaires également, de 10h à 17h et 18h en juillet/août.

Le nombre de visiteurs en 2017 a été de 70 229 visiteurs, le chiffre d'affaires est passé à 583 361 € car nous avons accueilli plus de groupes et de circuits en bateaux.

Le bilan comptable n'est pas encore connu.

6 000 bateaux de plaisance transitent chaque année par le plan incliné.

Les deux bateaux, propriété de la Société, ont été remis en état pour la somme de 80 000 € et nous avons acheté une buvette/snack pour un montant de 70 000 €.

Nous sommes encore loin des 150 000 visiteurs, fréquentation habituelle il y a une quinzaine d'années, mais le Plan Incliné reste le site majeur de visites entre Saverne, Phalsbourg, Dabo et Sarrebourg. L'outil est à nouveau opérationnel. Restera à l'avenir à moderniser l'accueil et la scénographie pour en refaire, avec la vallée des éclusiers et l'ancienne miroiterie, un site incontournable du tourisme en Alsace-Lorraine.

Dany Kocher,  
Président



## Les maisons éclusières de la vallée font peau neuve

**Constituée de 17 écluses, cette portion de 4 km du canal de la Marne au Rhin, entre Arzviller et Hofmuhl, s'est vue inutilisée, voire abandonnée, suite à la mise en service du plan incliné en 1969.**

La Communauté de Communes ayant décidé de racheter le site pour le protéger, ce joyau du passé, cet écrin de verdure est en train de renaître sous une autre forme. La Vallée est ainsi devenue ce lieu de promenade, de rencontre, de détente, d'observation de la faune aquatique, de pique-nique, de remise en forme physique. Chaque visiteur y trouve son compte.

C'est cette magie du site qui motive le travail de la Communauté de Communes sur ce site au travers d'un vaste programme de maintenance qu'elle a déployé sur deux axes principaux :

- **Le maintien de l'entretien des espaces verts** par le chantier d'insertion qui, chaque jour, fauche, tond, élague, nettoie, entretient la piste cyclable, répare les gardes corps, etc.

- **La sauvegarde du patrimoine immobilier**, par l'entretien des maisons éclusières qui sont, pour certaines, inhabitées depuis plusieurs décennies. Démarré il y a quelques années par la réfection de certaines toitures, le remplacement de portes et fenêtres, la

mise aux normes électriques pour rendre à nouveau habitables les maisons N°3 à 9, ce programme s'est poursuivi par la remise en état complète de la maison N°4 afin d'en faire un gîte de vacances et de pêche qui connaît un fort succès. Puis, de la maison N°2, remise en état par le chantier d'insertion pour y accueillir un bar-expo où de nombreuses animations contribuent joyeusement à l'animation de la vallée.

En 2017, le conseil communautaire a décidé d'investir 400 000 euros dans ce programme. Le diagnostic du cabinet de maîtrise d'œuvre indique les priorités suivantes :

- une remise en état des adductions d'eau potable pour les maisons N°4 à 13.
- la confection d'un nouveau toit sur les maisons N°13 et 16
- la fermeture (portes et fenêtres) des maisons N°10 à 16
- la remise en état intérieure (isolation, reprise des sols, électricité, sanitaires, assainissement, etc.) des maisons N°8 et 10 à 16

Pour tenir les objectifs de préservation de la vie de la vallée et du développement touristique, chaque maison éclusière doit remplir une fonction propre :

- la maison N° 1 est le lieu de gestion, de rencontre, de stockage des outils, le bureau du chantier d'insertion ;

- la maison N°2 un bar-expo le « PAPAR HASARD » tenu par Valérie Philipot avec beaucoup de dynamisme et de goût. Y sont organisés des expositions, des concerts et animations de toutes sortes (Un éclairage public mis en place par la communauté de communes permet le cheminement de nuit entre le parking et le bar-expo) ;

- les maisons N° 3 et 5 à 9 sont louées à des particuliers ;

- la maison N° 4 est un gîte touristique ;

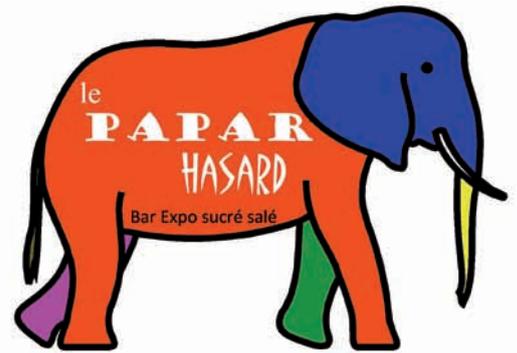
- les maisons N°10 à 16 sont en cours de réfection (la N°14 étant détruite). Beaucoup d'idées circulent, les projets sont nombreux et la Communauté de Communes reste ouverte à toutes propositions venant par exemple de promeneurs amoureux de la vallée ou bien d'artisans voulant s'installer ou encore d'associations à la recherche d'un lieu d'animation ou/et d'hébergement.

En guise de conclusion, nous vous souhaitons de pouvoir prendre le temps de vous promener dans cette vallée, de goûter à cette nature, à ces anciens biefs, à ce canal, à ces portes d'écluses, à ces murs en pierres taillées, à ces roseaux, à cette faune. Chaque instant pris dans la vallée est du temps gagné !

Claude Helmbold,  
Vice-Président.



# Le PAPER Hasard



Le détournement des péniches n'aura endormi La Vallée des Éclusiers que très peu de temps, grâce à l'initiative de la Communauté de Communes, à sa volonté d'en refluer un cœur fait d'histoire et de verdure et au hasard des rencontres forgées d'arts et d'écumes, l'Écluse n°2 renait de ses cendres, depuis mars 2016 avec Valérie, créatrice du "Papar Hasard".

**Contact :**  
**Papar Hasard**  
**Valérie**  
**Écluse 2**  
**57405 ARZVILLER**  
**03 87 24 46 27**  
[paparhasard@yahoo.fr](mailto:paparhasard@yahoo.fr)



*Ouvert de mars à décembre (trêve hivernale en janvier-février).*

**Forte d'une expérience de 20 ans dans la restauration, pirate dans l'âme, Valérie s'est lancée à l'abordage du Papar Hasard, bar-expo-crêperie aux diverses activités culturelles !**

**Son but ?** Faire vivre l'Écluse une bonne partie de l'année avec des événements et de la restauration qui ont du sens et du goût pour pimenter le quotidien et fidéliser habitants, locaux, et voyageurs. Son leitmotiv : de 0 à 99 ans, soyez curieux, venez découvrir, rencontrer, goûter, partager, proposer !

#### **Côté restauration**

Chef de cuisine de métier, la tenancière propose toujours du « frais maison » avec une préférence pour les produits locaux. Et, depuis cet automne, cette bretonne de souche nous dévoile ses origines en nous proposant des crêpes et galettes tradition-

nelles tout au long du service (réservation conseillée).

#### **Côté activités culturelles**

Ateliers, expositions, soirées culturelles, jeux, conférences et autres, au gré des partenariats, des saisons et de l'inspiration du moment.

#### **Infos pratiques**

- Repas de groupe
- Privatisation de l'Écluse avec ou sans prestation (événements divers, entreprises, associations)
- Salle de Réunion à l'étage avec possibilité de collation (sur réservation)

**Appel à projet :** à toute personne ayant quelque chose à partager n'hésitez pas à contacter Valérie.

Informations et programme disponibles par demande mail ou Facebook.

<https://www.facebook.com/paparhasard/>

Les aménagements intérieurs ont été réalisés par des jeunes, leurs éducateurs, des salariés de l'association dont les secrétaires, comptables : la solidarité n'étant pas un vain mot à l'association Oberholtz !



## La reconversion de la chèvrerie

### Une page est tournée.

Après quelques travaux de réhabilitation et d'aménagement, le bâtiment agro-touristique, propriété de la Communauté de Communes, est en train vivre sa nouvelle vie en se tournant vers un projet qui a du sens même s'il est éloigné de la thématique de départ : l'intégration de 17 jeunes de 13 à 18 ans en grandes difficultés dans le cadre d'un PACOR (Projet d'ACcompagnement ORiginal) qui a pour objectif de « reconnecter » les jeunes à leur environnement et de leur permettre de se réinsérer socialement.

**Qui loue les locaux ?** L'association Oberholtz de Bouxwiller, qui existe depuis les années 1950 pour offrir un accompagnement éducatif et social à des adolescents en souffrance parce qu'ils rencontrent des difficultés comportementales, scolaires, sociales et/ou familiales.

L'association compte une centaine de salariés et deux établissements : le Foyer Oberholz et le Centre éducatif fermé (CEF) de Saverne qui pilotent 5 services et dépendent des Services de Protection de l'Enfance des départements du « Grand Est » et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

### Pourquoi louer ces locaux ?

M. MEYER, responsable du dispositif PACOR à l'association situe le contexte : « en 2014, à la demande du Conseil Départemental, parce que le nombre de jeunes à prendre en charge était en augmentation, l'association a dû augmenter ses accueils en journées. Comme les 2 établissements existants ne pouvaient pas répondre à ce besoin, l'association recherchait un lieu d'accueil et a fait des courriers aux élus des communes environ-

nantes. Le projet a été présenté à la Communauté de Communes ainsi qu'à la mairie de Lutzelbourg.

De rencontres en échanges, une fois la validation d'installation hors département délivrée par la PJJ67, les travaux terminés les jeunes ont pu fréquenter les locaux (depuis octobre 2017) ».

**Quel est le projet d'accompagnement sur ce site ?** L'association et ses salariés (infirmière, psychologue, personnel éducatif) sont en permanence à la recherche de réponses pour ces jeunes. Il leur est proposé un accueil de jour (la nuit ils dorment chez des familles partenaires) avec des ateliers divers en fonction de leurs centres d'intérêts (savoir vivre ensemble, arts plastiques, photo, métiers manuels). Chaque jeune participe à l'élaboration des repas et à l'entretien des locaux. Il n'y a pas de personnel en cuisine ou au ménage. L'objectif étant également d'intégrer les jeunes au tissu local et associatif, M. MEYER cherche et trouve des partenaires pour offrir à ces jeunes des expériences de collaboration comme c'est le cas actuellement avec l'EPAHD de

Saint-Jean-de-Bassel où des jeunes se déplacent régulièrement pour effectuer des travaux et créer du lien intergénérationnel.

**Comment sont utilisés les locaux ?** Le rez-de-chaussée accueille une cuisine collective, des salles pour les ateliers, des bureaux pour les éducateurs, des vestiaires, sanitaires, ateliers techniques.

A l'étage, les bureaux de l'infirmière, la psychologue, la coordinatrice ainsi que deux chambres pour les hébergements d'urgence.

**Comment ont été accueillis ces nouveaux locataires ?** M. MEYER tient à souligner qu'un bon accueil par les habitants, les élus locaux leur a été réservé. Bien plus même, puisqu'il s'agit d'un réel partenariat avec la Communauté de Communes (dont son chantier d'insertion) et la Commune de Lutzelbourg qui s'est inscrit dès le départ et pour lequel l'association est reconnaissante.

*Gageons que ce site accueillant et bien adapté, puisse permettre à l'association de réussir dans ses missions. Souhaitons leur bonne chance et plein succès dans cette vaste entreprise !*



## Un chantier d'insertion qui ne finit pas de surprendre

**Le chantier d'insertion de la Vallée des Éclusiers réalise depuis juin 2011, un travail remarquable.**

**Il a pour mission l'entretien paysager du site et de l'exceptionnel patrimoine naturel et architectural dans son ensemble.**

Il favorise l'insertion de 10 demandeurs d'emploi très éloignés de la vie professionnelle par le biais d'un accompagnement socioprofessionnel assuré par Claude Blettner, chargée de mission à la Communauté de Communes.

Chaque agent est embauché pour un contrat à durée déterminée avec l'objectif de rebondir en trouvant grâce à ce chantier, une vocation, un métier, un emploi, une chance de vivre des jours meilleurs et de gagner ainsi en autonomie.

La maison éclusière N°1 accueille les bureaux et espaces de vie dédiés au chantier et à ses agents.

Ces derniers, toujours accompagnés d'un tuteur sur le terrain (Mario Kobi

et Serge Chevrier), œuvrent dans tous les domaines dans la limite de leurs possibilités. Leurs compétences sont sans cesse renforcées, leurs heureuses initiatives encouragées.

La recette de la Communauté de Communes « accompagnement - confiance - compétence » prend si bien, que, depuis cette année, le chantier peut même être amené à effectuer divers travaux pour d'autres collectivités ou d'autres organismes (dans le cadre de conventions de mise à disposition).

À la grande satisfaction des promeneurs, la vallée est à présent, quelle que soit la saison, un lieu de villégiature, entretenu !

C'est aux agents du chantier d'insertion et à toutes les personnes, salariés, élus, habitants qui les encouragent depuis le début qu'en revient le mérite : il est juste et bon de l'écrire !

# Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), les nouveaux circuits du territoire

**Circuit du Château** 3,1 km

**La belle Ile ou Melusine**  
Même, épouse du Comte Pierre de Lutzelbourg, avait le habit d'une jeune femme belle. Tous croyaient à sa cruauté et roulaient l'avez le parcourir la vallée réjouissant un tel an d'attention au sonnet des versaires sur le Mont-Saint-Jean, près de Sierane. Le Comte Pierre, excédé par les agissements maléfiques de son épouse le fit enfermer dans une grotte au château ou elle mourut. La légende dit que Melusine revient chaque nuit au château les jours d'orage. Il vous le conte, répondez vous à la fontaine Melusine et stupéfait vous de quelques gouttes de son eau sacrée.

**Le Faucon pélerin**  
Le Faucon pélerin est un rapace de rapace de taille moyenne, réputé pour être l'oiseau le plus rapide du monde (jusqu'à 350 km/h). Ses perches sont presque exclusivement des osseaux, mais certains individus peuvent également s'attacher à de petits animaux terrestres. Ce faucon niche essentiellement sur des falaises comme ici dans la vallée et vous aurez peut-être la chance de l'observer au cours de votre balade.

**Circuit des Éclusers** 11,4 km

De l'ancien abattoir d'écluse ou subsiste l'âme des éclusers et moments des siècles passés en passant par de pittoresques rochers de grès rose et falaises orangées, ce circuit vous mène au Plan Rocher, symbole du génie mécanique et hydraulique du 20<sup>ème</sup> siècle.

**Le pèlerinage de Bonne Fontaine**  
Vers 17M, une légende de l'épave "sévère" dans la grotte de Phalsbourg. Les balades déclinent d'offrir une chance et découvrent une source avec qu'une Bible de la Sainte-Trinité dans le bloc d'un chêne. Le bœuf de cette eau en Phalsbourg Marie et furent guéris de leurs maux. Le pèlerinage de Bonne Fontaine était né.

**Circuit des Sept Sculptures** 3,7 km

Une promenade familiale et pédagogique sur le thème de l'eau agrémentée de magnifiques sculptures dans des blocs de grès écaillant des Falaises de Jean de La Fontaine et d'Émile Frenay.

**Le pèlerinage de Bonne Fontaine**  
Vers 17M, une légende de l'épave "sévère" dans la grotte de Phalsbourg. Les balades déclinent d'offrir une chance et découvrent une source avec qu'une Bible de la Sainte-Trinité dans le bloc d'un chêne. Le bœuf de cette eau en Phalsbourg Marie et furent guéris de leurs maux. Le pèlerinage de Bonne Fontaine était né.

**Circuit des Lavoirs** 8,6 km

Cette randonnée permet de découvrir de nombreux lavoirs situés dans le secteur de Bois de Chânes (promenade) entre de Phalsbourg ainsi qu'une sculpture en bois évoquant la légende de Saint-Hubert sous l'arche de la chapelle de Saint-Denis.

**La légende de Saint-Hubert**  
Le seigneur Hubert était un chasseur de chasse au cerf. Un jour, il se promenait dans la forêt et vit un cerf avec une croix lumineuse au milieu de ses bois. Hubert se mit à poursuivre le cerf et vit soudainement un cerf avec une croix lumineuse au milieu de ses bois. Hubert se mit à poursuivre le cerf et vit soudainement un cerf avec une croix lumineuse au milieu de ses bois. Hubert se mit à poursuivre le cerf et vit soudainement un cerf avec une croix lumineuse au milieu de ses bois.

**Circuit de l'Eselbahn** 11,7 km

Une randonnée qui vous mène sur une partie du tracé de l'Eselbahn, ancienne voie ferrée métro qui reliait Lutzelbourg à Dillingen qui permettait d'acheminer les blocs de grès taillés dans les carrières de Wörzberg, Bering et Wangler jusqu'au canal de la Marne-Saône à Lutzelbourg (Pfalz) où ils étaient la vitesse moyenne de convoi.

**La « sagesse » de l'Eselbahn !**  
Un jour, le porteur de Hanjular alla monter à sa petite fille Suzel, âgée de 6 ans, la belle Vierge des Éclusers. Au retour, au village, le petit train Eselbahn à Lutzelbourg.  
« Le petit train est fatigué et il va se reposer ! »  
« Oh oui, acquiesce ton père, à partir de Lutzelbourg la ligne finit et la petite locomotive à ce que à l'arrêt. Elle s'arrête et elle s'arrête. »  
« Mais papa, mais papa ! dit-elle, elle s'arrête, elle s'arrête ! »  
« Oh oui, acquiesce ton père, à partir de Lutzelbourg la ligne finit et la petite locomotive à ce que à l'arrêt. Elle s'arrête et elle s'arrête. »  
« Mais papa, mais papa ! dit-elle, elle s'arrête, elle s'arrête ! »  
« Oh oui, acquiesce ton père, à partir de Lutzelbourg la ligne finit et la petite locomotive à ce que à l'arrêt. Elle s'arrête et elle s'arrête. »  
« Mais papa, mais papa ! dit-elle, elle s'arrête, elle s'arrête ! »

**GPSaventure**

Préparez votre balade par un baladeur GPS et votre téléphone et deux écluses à passer...

**Le gardien, le veilleur et le trésor**  
Vous avez rendez-vous au château de Lutzelbourg. Les coordonnées de départ sont : N 49°43'55" E 007°15'20" Prenez dans la randonnée, gardez de cette vallée, pour y chercher une année sous le « net ». Trouvez-la et notez-la, GPS.

**Une écluse à passer... ça use, ça use. Deux écluses à passer...**  
Posez le pied sur coordonnées suivantes : N 49°43'45" E 007°15'30" Parlez vers l'Est à la recherche d'une grenouille et d'un crapaud. Le gantrepe n'est pas très caillou, par contre la fabrication vous donnera une année. Demandez par 2,2 : et vous connaîtrez le nombre de votre prochain rendez-vous. Pour mémoriser le X et pour la balade, calculez il est : 4 x 3 = 12 et 6 x 3 = 18 Pour trouver le trésor, vous devez 0,83 vers le Sud et 0,83 vers l'Est.

**Le Pays de Phalsbourg est un territoire de randonnée. En témoignent les statistiques de l'Office de Tourisme qui révèlent que 70% des demandes d'informations concernent la randonnée.**

Afin de mieux répondre aux attentes des randonneurs, la Communauté de Communes s'est associée à la démarche entreprise par le Département de la Moselle qui a pour triple objectif de pérenniser, harmoniser et promouvoir l'offre de randonnée en Moselle.

Ainsi une sélection de 5 circuits « phares » a été effectuée en étroite collaboration avec le Club Vosgien du Pays de Phalsbourg-Lutzelbourg

et les services de l'ONF. Ces 5 circuits, qui s'adressent à un public plutôt familial dans un esprit de découverte du patrimoine, ont fait l'objet d'un re-balisage selon une charte définie qui reprend les sigles du Club Vosgien.

En tout ce sont 6 panneaux de départ, 15 poteaux de carrefour, 5 ensembles de table-bancs, 6 bancs et des centaines de balises qui ont été posées sur les 38,4 km de sentiers concernés par les équipes de bénévoles du Club Vosgien de Phalsbourg-Lutzelbourg mais également par le chantier d'insertion de la Communauté de Communes.

Ces 5 nouveaux circuits viennent compléter les 6 circuits réalisés sur

le même principe dans le secteur de Dabo en 2015 ce qui porte à 11 le nombre de boucles de randonnée pédestre inscrites au PDIPR du Pays de Phalsbourg.

Cette offre de randonnée est disponible sous forme de cartes papier diffusées et disponibles gratuitement à l'Office de Tourisme (bureaux de Phalsbourg et de Dabo) ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes.

# Médiathèques intercommunales et réseau de lecture



## Un réseau de lecture dynamique !

Les médiathèques intercommunales d'Arzwiller et de Phalsbourg, les bibliothèques de Dabo, Haselbourg, Lutzelbourg et les Points Relais Lecture (Henridorff et Vesheim,) offrent un réseau de lecture publique gratuit ouvert à tous les habitants !

### Riche en livres et en idées, le réseau offre bien plus que de la lecture à ses adhérents !

Une inscription permet de fréquenter tous les lieux de lecture (7 au total), d'accéder aux 40 000 références proposées et de participer aux actions culturelles programmées tout au long de l'année.

En 2017, ce sont 24 000€ qui ont été investis, comme chaque année, pour enrichir et renouveler les collections.

Le tout, dans le but avoué de rendre la culture accessible à tous, favorisant ainsi l'éveil culturel d'un plus grand nombre, y compris des personnes qui sont éloignées, isolées ou empêchées (handicap, maladie, insertion).

Le réseau fonctionne grâce à de nombreux bénévoles, dont certains actifs au quotidien, et de 3 salariés.

Le petit plus que seules 29 % des bibliothèques françaises proposent \* : un catalogue en ligne qui vous permet, d'un simple clic à distance, la consultation de toutes les collections du réseau, et, pour les lecteurs inscrits, la possibilité de réserver, suggérer, commenter !

### Adresse du catalogue en ligne :

<http://mediatheques.paysphalsbourg.fr>

\* Source : *Diagnostics numériques régionaux parus en 2011, dossier Grand Est - Service du Livre.*

Tous ces services étant gratuits il n'y a aucune raison de vous en priver, inscrivez-vous sans plus tarder !

**POUR VOUS INSCRIRE :** rendez-vous dans l'un des lieux de lecture, muni(s) d'un justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois). Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

### Lieux de lecture du réseau :

#### Bibliothèque de Dabo :

4 rue Saint Léon IX  
bibliotheque.dabo@gmail.com

#### Bibliothèque de Haselbourg :

35 rue principale - Tél : 03 87 03 22 53  
biblio.has@orange.fr

#### Bibliothèque de Lutzelbourg :

8, rue Ackermann - Tél : 03 87 07 88 31  
bibliotheque.lutzelbourg@orange.fr

#### Point Relais Lecture de Henridorff :

1, rue de l'Eglise  
(au premier étage de la mairie)

#### Point Relais Lecture de Vesheim :

15, rue de la Liberté

#### Médiathèque Intercommunale - Arzwiller :

1 Place de la Grotte - 57 405 Arzwiller  
Tél : 03 87 07 96 16  
mediatheque@paysdephalsbourg.fr

#### Médiathèque Intercommunale - Phalsbourg

1 rue du Collège - 57 370 PHALSBOURG  
Tél : 03 87 24 63 69  
mediatheque.phalsbourg@orange.fr

#### Horaires d'ouverture, renseignements pratiques :

<http://mediatheques.paysphalsbourg.fr>  
(rubrique « Horaires »)

#### Renseignements, inscriptions :

#### Médiathèque Intercommunale d'Arzwiller

Tél : 03 87 07 96 16  
mediatheque@paysdephalsbourg.fr

#### Médiathèque Intercommunale de Phalsbourg

Tél : 03 87 24 63 69  
mediatheque.phalsbourg@orange.fr  
En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez également vous adresser à la Communauté de Communes au 03 87 24 40 40.





# École de Musique intercommunale

Pour pratiquer la musique à tout âge, l'École de Musique Intercommunale du Pays de Phalsbourg est là afin de répondre à votre demande.

**L'École de musique a pour mission centrale la sensibilisation et la formation des enfants et des amateurs aux pratiques artistiques et culturelles dans le domaine musical.**

Elle accueille chaque année plus d'une centaine d'élèves et propose des cours pour débutants ou confirmés à des tarifs justes et abordables. L'ensemble du corps professoral est constitué de musiciens professionnels et diplômés. En étroite collaboration avec la directrice, ils s'engagent avec enthousiasme à faire évoluer leurs élèves, enfants ou adultes, quels que soient leurs objectifs (initiation-découverte, approfondissement, plaisir de jouer et/ou de chanter, préparation à un concours).

## **Quelle sont les disciplines enseignées ?**

- **Dès 5 ans** : « Jardin Musical » et « Pré-solfège » dès 6 ans, sont une phase de sensibilisation au monde sonore.
- **Sur 2 années** : initiation vocale, écoute musicale, développement de la créativité, jeux rythmiques, découverte des instruments (1 heure hebdomadaire de cours collectif).
- **À partir de 7 ans** : c'est le parcours traditionnel : les élèves intègrent des cours collectifs hebdomadaires de formation musicale (solfège). La formation instrumentale proposée est en cours individuel.
- **Les vents** : Clarinette - Flûte traversière - Flûte à bec - Saxophone - Trompette.
- **Les cordes** : Guitare - Violon - Violoncelle.
- **Les claviers** : Piano.
- **La batterie** : Jazz, Rock, musiques actuelles et technique.
- **Les percussions** : Djembé - Congas - Cajon - Timbales et Xylophone.
- **La voix** : Chant, cours individuels pour adultes et adolescents.

## **Quoi de neuf à l'École de Musique pour cette rentrée ?**

L'équipe des professeurs de l'école de musique s'étoffe avec l'arrivée d'un professeur de violoncelle : Bruno SECKLER !

Déjà connu sur le territoire Sarrebourgeois, ce professeur enseigne également au conservatoire à rayonnement intercommunal de Sarrebourg, c'est tout un honneur pour nous de l'accueillir !

Cette discipline, très peu connue des enfants, nous ouvre vers d'autres sonorités pour redécouvrir le carnaval des animaux (Le Cygne) ou encore les célèbres suites de Bach ...

Également à noter la reprise de l'Atelier d'Orchestre dans une nouvelle version sous la baguette de Federico PALACIOS qui a débuté le vendredi 10 novembre dans les locaux de l'École de Musique. Cet orchestre est ouvert non seulement aux élèves de l'École de Musique mais également aux musiciens extérieurs ... au programme, des œuvres variées s'étendant du classique aux musiques de films !

**L'École de Musique, c'est aussi** : des animations scolaires : présentation et découverte d'instruments - Des concerts, des auditions.

Estelle Grosse,  
directrice de l'École de Musique Intercommunale

Lieu des cours : Lycée Erckmann Chatrian au 2<sup>ème</sup> étage (entrée 6 rue du Collège) - Renseignements : Estelle GROSSE, Directrice, au 06 08 36 42 55 ou par mail [phalsbourgeoledemusique@orange.fr](mailto:phalsbourgeoledemusique@orange.fr)

# Portage de repas à domicile

Le service de portage de repas à domicile, créé en 2005, a pour mission d'offrir à toute personne concernée, de se faire livrer chez elle, du lundi au vendredi, un repas complet et équilibré.

**Différents menus pour le midi et le soir sont proposés, ainsi que des menus spéciaux : pauvre en sel, pauvre en sucre, pauvre en sucre et en sel.**

C'est une formule souple car chacun peut choisir le(s) jour(s) où il souhaite être livré, ponctuellement ou de façon régulière, sur simple appel téléphonique à la Communauté de Communes, au plus tard, la veille avant 10h.

Quelques chiffres concernant ce service en 2016 :

- 6981 repas livrés (5310 pour midi et 1671 pour le soir)
- 26784 kilomètres parcourus !
- 22 communes livrées

Le véhicule utilisé depuis le démarrage de ce service qui arrive « en fin de vie » (avec plus de 320000km au compteur !) sera remplacé prochainement par un nouveau véhicule, plus petit et plus fonctionnel

En général, les usagers se déclarent satisfaits du service, ils ap-

précient notamment la variété des menus.

Chacun peut apprécier le sourire, la disponibilité et l'amabilité de Sonia Klein en charge de cette mission.

## Redynamiser ce service !

Après une légère baisse du nombre d'utilisateurs, ce service de proximité « Ô combien nécessaire ! » mérite toute l'attention de la Communauté de Communes.

En 2018, une relance en communication vers les élus et les habitants du territoire devrait permettre de faire découvrir ou redécouvrir ce service qui bénéficie du soutien financier du Département.

Vous aussi, vous pouvez vous faire ambassadeur de ce service, n'hésitez pas à en parler aux personnes de votre entourage qui pourraient être concernées.

Régis Idoux,  
Vice-Président.



*Une réelle station de lavage, carrelée, dotée d'un palan vient d'être installée par le propriétaire des lieux, à la demande de la Communauté de Communes.*

*Ainsi, depuis septembre le nettoyage des bâches des tentes de réception de la banque de matériel se fait en interne sans appel à un prestataire externe.*

## Banque de Matériel

La banque de matériel de la Communauté de Communes permet la location aux communes, associations, entreprises et particuliers du matériel suivant :

- 18 tentes de réception (5 x 12 m) sur remorque et lot d'éclairage
- 2 groupes électrogènes (5 Kva)
- 200 mètres linéaires de barrières de ville
- 2 générateurs de chaleur
- du matériel de sonorisation
- 30 grilles d'exposition

### Tarifs et conditions :

La demande de location se fait par écrit auprès de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : [contact@paysdephalsbourg.fr](mailto:contact@paysdephalsbourg.fr).

**Il est important de faire les démarches dès que la date de la manifestation est connue.**

### Renseignements :

03 87 24 40 40  
[www.paysdephalsbourg.fr/banquemateriel](http://www.paysdephalsbourg.fr/banquemateriel)  
Régis Idoux,  
Vice-Président.